Le filet du pêcheur

Bulletin trimestriel de liaison



Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne

N° 110 – Décembre 2009

Prix:3€ C.P.P.A.P. N° 0413G88902 I.S.S.N. N° 0758 1564

Siège Social:

Le Charles Gounod - Bât.2 Rue Georges Bizet 83500 LA SEYNE SUR MER

2 / fax : 04 94 94 74 13



LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE

Présidente : Mme Jacqueline PADOVANI

Directeur de la Publication : M. Bernard ARGIOLAS

Rédaction: Mme Marie-Claude ARGIOLAS, M. Bernard ARGIOLAS et Mme Germaine LE BAS

Photographies: M. Bernard ARGIOLAS

Illustrations et mise en page : Mme Germaine LE BAS

Le Filet du Pêcheur

 N° 113 $4^{\text{ème}}$ trimestre 2009

Voici votre nouveau "Filet du pêcheur".

Nouveau, car nous avons constitué une petite équipe de trois personnes, avec l'appui unanime du Conseil d'administration, pour poursuivre sa longue et riche histoire...

Cette équipe est composée de Germaine LE BAS, Marie-Claude ARGIOLAS, et Bernard ARGIOLAS qui assure la direction de la publication.

Notre principal objectif est que ce filet soit à votre image. Plus que jamais, il doit être le lien entre les sociétaires. Aussi, nous prêterons la plus grande attention à toutes vos propositions, à vos suggestions, à vos critiques... N'hésitez pas à proposer des articles : ils seront les bienvenus et publiés après avoir été soumis à l'attention et à l'approbation du Conseil d'Administration.

Nous espérons que ce bulletin de liaison répondra à votre attente.

Nous vous renouvelons nos souhaits les plus sincères de bonne et heureuse année 2010.

Germaine LE BAS, Marie-Claude et Bernard ARGIOLAS

SOMMAIRE

Mot d'introduction	M Bernard Argiolas	2 Couv.
Carnet	Mme Jacqueline PADOVANI	3 Couv.
Bulletin d'adhésion		3 Couv.
Assemblée Générale	M. Jacques Ponston et Mme Jacqueline Padovani	1
Le Temps des Vœux	M. André BLANC	4
Question n°1	M. Jean-Claude AUTRAN	6
Sortie: Vaison –la-Romaine	Melle Alexandra LIEUTAUD	7
Journées du Patrimoine	M. Marc QUIVIGER	10
Hommage à Toussaint Merle	Collectif	11
Conférence Nicole Fabre	Collectif	12
Poésie : "Mireille"	M. André ROUX	13
Recherche n°60	M. Ange FOGLINO	14
Le Coin des Gourmets	M. Madeleine BLANC	15
Détente	M. André BLANC	16

P.V. ASSEMBLEE GENERALE DU 30 NOVEMBRE 2009.

- Etaient présents :
 - Madame Florence CYRULNIK, Adjointe déléguée à la Culture et au Patrimoine, représentant Monsieur le Maire de La Seyne.
 - o 13 membres du Conseil d'Administration (C.A.).
 - 36 sociétaires
- Etaient excusés :
 - o Mme Germaine LE BAS, membre du Conseil d'Administration.
 - o Mmes et MM. : BOUREL, BRACCO, FOGLINO.
 - o Mmes BOUVET, Claude BEGNI.

L'Assemblée Générale est ouverte à 17 heures 15, dans la salle du Théâtre Apollinaire.

I – Le mot de la Présidente

Chers membres et amis,

J'ai l'honneur et le plaisir de présider l'Assemblée Générale ordinaire et statutaire de ce lundi 30 novembre 2009. Nous vous remercions d'être présents, c'est le témoignage de votre fidélité à notre Association. Comme chaque année, nous allons vous présenter et vous faire approuver le rapport moral et d'activités, rédigé par notre Secrétaire Général, Jacques PONSTON, le compte-rendu financier établi par notre dévouée Trésorière Thérèse SICARD, lu par notre Vice Président André BLANC, puis nous procèderons au renouvellement du Conseil d'Administration.

Je déclare ouverte notre Assemblée Générale du 30 novembre 2009.

La Présidente cède la parole au Secrétaire pour la lecture du rapport moral.

II – Rapport moral

Je me permets de vous rappeler notre Assemblée Générale de la session 2007/2008. Ce lundi 17 novembre 2008, l'Assemblée Générale (A.G.) de la Société "Les Amis de la Seyne ancienne et moderne", sous la présidence de Mme Jacqueline PADOVANI a approuvé les rapports moral et financier, et le renouvellement des membres du C.A. Pour la session 2008/2009, notre Société compte, à ce jours, 170 adhérents qui nous soutiennent dans notre action par leur sympathie et leur fidélité.

Pour la bonne marche de la Société, le C.A. et ses membres se sont réunis les 13 octobre, 1^{er} décembre 2008 et 12 janvier, 16 février, 9 mars, 18 mai, 22 juin, 24 septembre 2009 pour débattre et définir les orientations et animations qui ont jalonné cette session.

- Dijectif essentiel de notre Société : nos conférences données au Théâtre Apollinaire les lundis suivants :
 - 6 octobre 2008 : "La Seyne et Toulon dans le roman policier contemporain" par M. Bernard SASSO.
 - 24 novembre 2008 : La conférence a été reportée à une date ultérieure.
 - 9 février 2009 : "Histoire de la radioprotection" par M. le Professeur Georges MARBLE.
 - 16 mars 2009 : "Odyssée du sous-marin en France, des origines à la Première Guerre mondiale" par M. Gérard GARIER.
 - 60^{ème} anniversaire de la Société :
 - o Samedi 4 avril 2009 :
 - "Accueil et hommage aux Présidents" par Mme Jacqueline PADOVANI.
 - "Images de La Seyne sur Mer en 1949" par M. André BLANC et projections par M. Bernard ARGIOLAS
 - "Année 1949 : contexte politique, social et économique" par M. Bernard SASSO.
 - "Lecture des poèmes de Marie-Rose DUPORT" par M. Jean BRACCO.
 - "Poètes en herbe", M Jean BRACCO présente la classe de C.M.1 de l'école Léo Lagrange de M. Paul HENTZ, les jeunes élèves déclament leurs poèmes.
 - "Intermède musical" par Lei Cigaloun Seguen.
 - o Lundi 6 avril 2009:
 - Après l'accueil, évocations des membres éminents des Amis de La Seyne :
 - "Alex Peiré" par M. Alfred GUGLIELMI.
 - "Pierre Fraysse" par M. Jacques GIRAUD.
 - "Clôture musicale" par l'Orchestre de chambre de la Philarmonique seynoise.
 - Lundi 11 mai 2009 : "Soirée poétique" par M. Jean BRACCO et ses amis poètes : MM. Jean PEREZ, Cédric LERIBLE, Emmanuel RASTOUIL et Yannis SANCHEZ.
 - Lundi 8 juin 2009 : "Du morse à l'internet : 160 ans de télécommunications sous la mer" par MM. Gérard FOUCHARD et Alain VAN-HOUDHENSDEN.
- En collaboration avec l'Association A.C.T.E. (Art, Culture, Tourisme, Evènement) à la Maison du Tourisme :
 - Lundi 8 décembre 2008 : "La Bataille de Lépante" par Jean-Pierre PRIEUX.
 - Vendredi 12 juin 2009 : "Les Sarrasins en Provence" par M. André BLANC.
- Au cours de cette session, deux sorties en autocar étaient au programme :
 - Sortie d'automne le samedi 18 octobre 2008 : Aigues-Mortes.
 - Sortie de printemps le samedi 16 mars 2009 : Les Baux de Provence."

Nos sorties, très bien organisées par Mme Thérèse AUDIFFREN et M. Michel JAUFFRET, ont permis de redécouvrir de beaux sites de notre Provence. Un grand merci à tous ceux qui ont préparé ces promenades, à tous ceux qui nous ont reçus, aux participants, sans oublier les chauffeurs. Un grand merci à Mme Josette Siméon qui a fait les comptes-rendus depuis de nombreuses années et qui a passé le relais à notre jeune et dynamique Alexandra LIEUTAUD.

Notre bulletin de liaison, "Le Filet du Pêcheur", assure depuis de nombreuses années le lien entre tous les sociétaires, toutes générations confondues, et vous informe de toutes nos activités, de nos joies, de nos peines, fait appel à votre mémoire, sans oublier la page des jeunes, les poètes et la poésie, les recherches, les mots croisés et les recettes de cuisine toujours appréciées. Nous sommes toujours demandeurs auprès de nos sociétaires afin qu'ils enrichissent la revue. Nous remercions Mme Michelle FAVROT pour les esquisses et aquarelles de couverture.

En ce qui concerne la bibliothèque, le catalogue des ouvrages a été publié et envoyé aux adhérents avec le numéro spécial N°111 du Filet du Pêcheur. Ces livres sont consultables après rendez-vous avec l'archiviste-bibliothécaire.

Participation à la 26^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine qui se sont déroulées les 19 et 20 septembre 2009. Visite animée par M. Marc QUIVIGER le dimanche 20 septembre 2009 : "Promenade patrimoniale dans le centre historique". Une permanence de la Société a été assurée à l'Ecole des Beaux-arts pendant deux jours.

Carnet : comme les précédentes, la session écoulée a apporté ses joies et ses peines.

Nos félicitations à:

Mme Yvonne ARRIGHI, membre de la Société depuis 38 ans, qui a fêté son $100^{\text{ème}}$ anniversaire le 12 octobre 2008 en présence de sa fille Suzanne et de sa famille. Mme l'Adjointe déléguée aux solidarités lui a décerné la médaille de la ville.

Mme Marie-Christine MARCELLESI, fille de Dina et Dominique MARCELLESI, pour sa soutenance d'habilitation à diriger des recherches, le samedi 22 novembre 2008, à l'Université de Paris-Sorbonne.

Nos peines, décès de :

Mme Rose DELESTANG, M. Paul PEIRE, M. Michel TOCHE, Mme Andrée BES, M. Jacques BEGNI, M. Bruno BERTOLUCCI, Mme. Florence SIAS, Mme Maryse SCAVINO, M. André AUDIBERT, Mme Lucienne SAMIER, Mme Etiennette Mä. Nous renouvelons nos condoléances aux familles touchées par le départ d'un être cher, et nous prions de bien vouloir nous excuser de certains oublis si cela était le cas, les nouvelles ne nous atteignant pas parfois.

Je crois avoir récapitulé cette session 2008/2009, riche en manifestation et en rencontre pour le plus grand plaisir des sociétaires participants. Nous espérons faire de notre mieux pour vous satisfaire en toute simplicité et convivialité...Merci de votre attention.

Le Secrétaire demande alors l'approbation des sociétaires présents par un vote à main levée : rapport approuvé à l'unanimité.

III - Rapport financier

Le Secrétaire passe la parole à M. André BLANC pour la lecture du rapport financier établi par Mme SICARD.

Analyse du compte de gestion : il ressort un léger déficit de 329,24 € dû principalement aux manifestations du 60ème anniversaire de notre Société et aux envois supérieurs en poids du "Filet du Pêcheur". Nous avons de nouveau bénéficié de la subvention municipale.

Le bilan au 30 septembre 2009 : cette année, il n'y a pas eu d'investissement en mobilier et en matériel. Par contre, les technologies nouvelles nous obligent à prévoir des réserves importantes pour l'achat de matériels modernes, ainsi qu'une provision pour l'édition de notre livre

Le Secrétaire rappelle que "comme prévu par la loi 1901, les comptes de la Société sont vérifiés par le Contrôleur aux comptes, Jean Pelegrin". Il a contrôlé les comptes, constaté que les livres étaient tenus et que la comptabilité était saine, que l'association n'a pas de dettes. Il demande à l'assistance de donner Quitus à la Trésorière pour sa gestion. Quitus est donné à l'unanimité.

Le contrôleur aux comptes d'une association loi 1901 étant renouvelable tous les ans, M. Jean PELEGRIN ne souhaitant pas le renouvellement de son mandat, je demande votre vote à main levée pour la désignation dans les fonctions de contrôleur aux comptes de M. Christian TRAVIN: approuvé à l'unanimité.

IV - Elections

Le Secrétaire rappelle, "Comme prévu à l'article 5 de nos statuts, les 16 membres actuels du C.A. sont renouvelables tous les ans par tiers et rééligibles. Le tiers sortant est le suivant :

- Ne se représente pas :
 - Mme Dina MARCELLESI.
- > Sollicitent vos suffrages :
 - Mmes Marie-Claude ARGIOLAS, Germaine LE BAS.
 - MM. André BLANC, Bernard SASSO.
- > Appel à candidature a été lancé parmi les sociétaires, à ce jour nous avons reçu la candidature de :
 - M. Jean-Claude AUTRAN.

Un vote à main levée est demandé aux sociétaires qui approuvent à l'unanimité :

- la réélection de :
 - Mmes Marie-Claude ARGIOLAS, Germaine LE BAS.
 - MM. André BLANC, Bernard SASSO.
- et l'élection de :
 - M. Jean-Claude AUTRAN.

D'autre part, M. Jean BRACCO, Mme Nicole LE GOFF, pour raison personnelle, souhaitent mettre fin à leur collaboration au Conseil d'Administration.

Le C.A. se réunira le jeudi 17 décembre 2009 pour définir les postes de chacun. Merci pour votre attention.

La Présidente reprend la parole : le bénévolat étant ce qu'il est, vu qu'à ce jour nous n'avons reçu qu'un candidature pour le Conseil d'Administration, nous sommes dans l'obligation de vous proposer une modification de l'article 5 de nos statuts, soit :

"Conseil d'Administration composé de 10 à 18 membres au lieu de 15 à 21."

Vote à main levée des adhérents, approuvé à l'unanimité.

V - Programme de la session 2009/2010

- La Présidente présente le programme de la session qui commence.
 - Lundi 5 octobre 2009 : "De Mussolini à la Liberté" par Mme Nicole FABRE.
 - Lundi 9 novembre : "Le Procès des Templiers" par M. Jacques MIQUEL.
- Reprise des conférences :
 - Lundi 1^{er} février 2010 : "La bataille de l'eau" par M. André BLANC.
 - Lundi 8 mars 2010 : "Soirée poétique" par nos amis poètes.
 - Lundi 19 avril 2010 : "Jean Arèse" par les Traqueurs de Mémoire.
 - Lundi 17 mai 2010 : "Les Grandes Découvertes" par M. Lucien PROVENÇAL.
 - Lundi 7 juin 2010 : "Maria Callas, éternelle Diva" par Mme Madeleine TOURIER.

Certains titres peuvent être modifiés.

- En collaboration avec A.C.T.E.
 - Vendredi 9 octobre 2009 à 18 h à la Maison du tourisme : "Sur les chemins de Saint Jacques de Compostelle" par M Michel DE GAETANO.
- Sortie de printemps en avril : en préparation.

VI – Le mot de la fin

Tous les membres se joignent à leur Présidente pour exprimer leur reconnaissance à Monsieur le Maire de la Seyne, ainsi qu'à son conseil municipal pour l'attribution de la subvention nouvelle. Merci pour : la mise à disposition du Théâtre Apollinaire pour les conférences, et d'un local au Centre de loisirs de la Dominante (rangement du fonds de bibliothèque et du matériel); l'accueil de l'Ecole des Beaux-arts pour les inscriptions à nos sorties de printemps et d'automne.

Nous exprimons notre gratitude à Madame l'Adjointe déléguée au Patrimoine et à la Culture, à la Direction Culture et Patrimoine, à Monsieur le Conseiller Municipal délégué à la Littérature et à la Musique, à Madame la Coordinatrice du Centre de loisirs de la Dominante.

Nous remercions: Monsieur le Président de l'Office municipal de la Culture et des Arts (O.M.C.A.). Monsieur le Président de l'Association Art, Culture, Tourisme, Evénement (A.C.T.E.), car la Maison du Tourisme aux Sablettes nous accueille une ou deux fois par an pour des conférences. Nos conférenciers éminents, sans eux, sans leurs connaissances, leur savoir, leur fidélité, il n'y aurait pas de causeries possibles. Les régisseurs du service technique de la Mairie et les services municipaux dont nous dépendons.

Au cours de cette session, nous avons continué à renforcer les liens avec l'Académie du Var, avec les Sociétés amies (je ne peux les citer toutes). Des liens particuliers, solides nous unissent à la Philarmonique La Seynoise et aux Cigaloun Seguen.

N'oublions pas de remercier la Presse pour les communiqués et comptes-rendus de nos différentes activités.

Je remercie particulièrement tous les membres actifs et bénévoles, non seulement du Conseil d'Administration mais aussi tous ceux qui participent aux différentes activités et commissions de notre Société. Tous ont œuvré efficacement au cours de l'année écoulée et pour que notre $60^{\text{ème}}$ anniversaire soit l'événement heureux du mois d'avril 2009.

Mme Nicole LE GOFF et M. Jean BRACCO n'ont pas souhaité poursuivre leur mandat au sein du C.A.; nous les remercions pour leur longue et fructueuse participation au travail du Conseil : "Adhérents à notre Association depuis la session 1990/1991, dès l'automne 1992, ils participent à la rédaction de notre bulletin "Le Filet du Pêcheur", sous la direction de Mme Marthe BAUDESSEAU; M. Jean BRACCO, Vice-président depuis 1994/1995, a accompli un travail de longue haleine auprès des enfants des classes des écoles primaires, pour les initier à la poésie, avec l'appui et l'encouragement des Inspecteurs d'Académie, des Directeurs, des Maîtres, des membres du C.A.; il a organisé les concours "Premiers pas poétiques à l'Ecole", assuré les soirées poétiques avec ses Amis Poètes, répondu présent chaque fois qu'il a été sollicité; Mme Nicole LE GOFF, non seulement, a œuvré pour le "Filet du Pêcheur" mais a rempli de multiples fonctions dont celle de Secrétaire-adjointe. Un grand merci à tous les deux."

Mme Dina MARCELLESI n'a pas souhaité renouveler son mandat et continuer à assurer la direction de la publication de notre bulletin trimestriel "Le Filet du Pêcheur": "Ayant adhéré à notre Association en octobre 2000, elle est entrée au C.A. le 17 novembre 2003 et a assuré la direction de la publication de notre bulletin de liaison depuis novembre 2006; l'occasion m'est donnée de rappeler quelques faits: c'est en 2005, sous la direction de M. André BLANC, qu'une première mise à jour du numéro C.P.P.A.P. (Commission Paritaire des Publications et Agence de Presse) nous permettant d'obtenir un tarif postal préférentiel, a eu lieu; depuis 2001, le journal ne bénéficie plus du service de reprographie de la Mairie. La Société, depuis cette date, en assure le tirage; au cours du C.A. du 25 février 2008, les membres présents ont voté pour que la reprographie soit assurée par la S.A.R.L. Toulon Repro-services, que nous remercions; Mme Dina MARCELLESI, comme ses prédécesseurs, a accompli un travail important pour contribuer d'améliorer notre bulletin, elle s'est impliquée aussi dans d'autres tâches, en particuliers pour la bibliothèque. Nous lui en sommes tous reconnaissants, non seulement les membres du C.A. mais aussi tous les adhérents."

Je vais maintenant céder la parole à notre archiviste M. Bernard ARGIOLAS qui va profiter de notre A.G. pour revenir sur l'événement heureux de notre $60^{\text{ème}}$ anniversaire, puis vous parler d'avenir.

Projection du diaporama par M. Bernard ARGIOLAS.

<u>Conclusion</u>: "J'espère que notre projet, la publication de l'ouvrage intitulé "Quelques aspects de la vie économique, sociale et culturelle à La Seyne sur Mer aux XIX^e et XX^e siècles; contribution à l'histoire locale", va se réaliser. Nous avons reçu plusieurs devis d'éditeurs, nous continuons à recevoir des articles: le dernier reçu, rédigé par l'un des membres les plus fidèles que vous connaissez bien, M. Ange FOGLINO, sur l' "Histoire de la société des Autobus Etoile", nous le remercions infiniment.

Que nous puissions continuer à vous faire partager des moments privilégiés en toute amitié. Bonne session 2009/2010 pour les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne. Merci à tous, présents, excusés ou absents. Nous vous invitons à partager le verre de l'amitié. Bonne fin de soirée.

La séance de l'Assemblée Générale est levée à 18 heures 15.

LE TEMPS DES VŒUX

Voici venu le temps des vœux pour une année qui commence. Une autre finit avec ses soucis, ses peines mais heureusement aussi, ses joies. **Mais qu'est-ce qu'une année ?**

365 jours un quart, ce qui représente le temps qu'il faut à notre vieille planète pour faire le tour du soleil. Cela se sait depuis longtemps, il y a plus de 5000 ans, les astronomes chaldéens avaient déjà su le calculer et établir un calendrier lunaire. Notre satellite avec ses disparitions, ses modifications était le plus perceptible et déterminable repère. A la même époque, à Stonehenge en Angleterre, des tribus primitives dressaient un cirque de grosses pierres pour permettre le calcul des saisons dont elles étaient tant tributaires.

Les Egyptiens, au cours du IIIe millénaire remarquèrent une coïncidence entre les crues du Nil et le lever de Sirius par rapport au soleil. C'était le point de départ d'un calendrier de 365 jours répartis en 12 mois de 30 jours, auxquels s'ajoutaient 5 jours supplémentaires (épagomènes).

Lorsqu'ils s'aperçurent que les saisons se décalaient dans l'année, ce qui était gênant, ils ne voulurent pas rajouter un sixième jour. Ils avaient un "calendrier vague" auquel Auguste, 30 ans avant J.C. mit bon ordre.



En Grèce, le calendrier était lunaire et propre à chaque cité. Notre calendrier actuel est issu du calendrier romain (photo) attribué Romulus, le père fondateur. Une année de 304 jours commençant à l'équinoxe de printemps, partagée en 10 mois, numérotés de 1 à 10, les derniers étant : september (7), october (8), november (9), december (10), noms que nous avons conservés bien qu'ils ne correspondent plus à leur ordre dans notre année. Le premier jour du mois, nommé calendæ donnera "calendrier".

Puis Numa, son successeur, porte une année à 365 jours. Elle a douze mois plus un treizième de 22 jours qui s'intercale tous les deux ans. Les 4 premiers mois sont divisés. Le premier est dédié à Mars, de deuxième à Aprilis (peut-être Aphrodite), le troisième à Maia, mère de Hermès, le quatrième à Junius, en l'honneur de Junon.

En 46 avant J.C., Jules César, remet de l'ordre dans le calendrier malmené par les pontifes qui en sont chargés et qui le modifient suivant leurs intérêts financiers et politiques. Il rajoute 90 jours, ce sera "l'année de la confusion". Il porte l'année à 365 jours, les premiers mois étant, Januarius, suivi de Fébruarius et un jour supplémentaire est placé tous les 4 ans, le 29 février. Après sa mort, le cinquième mois devient Julius, le sixième prenant le nom de Augustus qui a donné "août" en l'honneur de l'empereur Auguste.

Les premiers chrétiens décident de créer un calendrier qui leur soit propre, ils créent l'ère des Martyrs à compter du 29 août 284, où "ère de Dioclétien", leur persécuteur.

Plus tard, l'idée germe de choisir la naissance du Christ comme point de départ. Un moine, Denys le Petit, en 532 date cette naissance au 25 décembre de l'an 747 de Rome. Les recherches continuent encore de nos jours. Il se serait trompé de 4, 7 ou 14 ans!

L'idée est reprise par Charlemagne en l'an 800 et appliquée seulement en l'an 1000.

En 1564, à Roussillon dans l'Isère, Charles IX qui fait son tour de France, signe l'Edit de Roussillon fixant le début de l'année au 1^{er} janvier. Les étrennes que l'on se faisait traditionnellement le 1^{er} avril – l'année commençait en Ile de France le 25 mars – durent être reportées au nouveau jour de l'an. Mais on garda, par dérision, l'habitude d'offrir des vœux fantaisistes et des plaisanteries bouffonnes le 1^{er} avril, ce serait l'origine de

notre "poisson d'avril"!

En 1583, le Pape Grégoire XIII fait perdre 11 jours à l'année pour rattraper le décalage de 11 jours par rapport au calendrier Julien.

Ce calendrier grégorien eut une éclipse de 12 ans entre le 5 octobre 1793 et le 31 décembre 1805, en étant remplacé par le calendrier républicain de 360 jours auxquels sont adjoints 5 jours supplémentaires, les sans-culottides. Les mois ont 3 décades. Dans cette période troublée, les noms de mois sont trouvés par un poète, Fabre d'Eglantine, en référence aux saisons : Vendémiaire, Brumaire, Frimaire pour l'automne. Nivôse, Pluviôse, Ventôse, pour l'hiver. Le printemps aura : Germinal, Floréal, Prairial et l'été : Messidor, Thermidor, Fructidor. Les noms des saints sont remplacés par ceux de plantes, de fruits, d'outils agricoles ou d'animaux domestiques.

C'est Napoléon I^{er} qui, le 9 septembre 1805, remet en place le calendrier grégorien qui régit encore nos jours et nos fêtes.



Des fêtes qui, pour certaines, nous viennent du fond des âges. Nous allons bientôt partager la galettes des Rois le 6 janvier, accomplissant sans le savoir un rite païen qui célébrait Dionysos chez les Grecs, pour le solstice d'hiver. C'était l'Epiphanie – c'est à dire l'apparition du dieu solaire. On mangeait un gâteau rond et on buvait copieusement en se livrant à mille folies que la morale réprouverait! Ces mêmes fêtes existaient en Egypte, à la même date, le nouveau soleil était honoré de la même manière. En Perse, le dieu solaire Mithra



était adoré à une date correspondant au 25 décembre. Vint le christianisme qui substitua aux fêtes païennes du 6 janvier, l'Epiphanie du Sauveur. Plus tard, au III^e siècle, on décida de fêter la nativité du Christ le 25 décembre étouffant ainsi le culte de Mithra. Le 6 janvier était cependant conservé et transformé en fête des Rois Mages.

Cependant, les traditions ont la vie dure, au Moyen-âge, on élisait, pour l'Epiphanie, un roi du vin et de la débauche où tout était permis. Un évêque du XV^e siècle cité par Guy Breton, expliquait : "Cette fête n'est que pour nous divertir suivant l'exemple de nos pères, afin que la folie née en chacun de nous, trouve au moins une fois l'an son exutoire".

La fête des Fous, s'estompa au XVIII^e siècle, mais on continua d'élire un roi par une fève enfouie dans la galette ronde qui devint sous la Révolution "gâteau de l'égalité". Et aujourd'hui, le rite perdure.

Ainsi passent les siècles et les traditions demeurent. Nos fêtes de fin d'année ne continuent-elles pas d'être habitées par le souvenir inconscient du feu qui protégeait la caverne des premiers hommes de l'obscurité effrayante et mystérieuse, et par le renouveau du soleil vainqueur de la longue nuit d'hiver ?

Dans les lumières et la chaude atmosphère des réunions familiales ou amicales, nous formulerons toujours des vœux pour que l'année nouvelle, avec toutes ses incertitudes et ses promesses, soit bonne et heureuse, pendant qu'inlassablement, notre bonne et vieille terre foncera vers un avenir que chacun souhaite meilleur.



A. Blanc



Question n°1

Jean-Claude Autran

"Ci-dessous, une carte postale de l'ancien Monuments aux Morts de La Seyne inauguré le 11 novembre 1924. On voit que ce Monument comportait des plaques de marbre sur lesquelles étaient gravés les noms des 373 victimes seynoises de la guerre de 1914-1918. En 1943, le Monument fut en grande partie détruit par l'armée d'occupation allemande. Selon M. Baudoin, les plaques de marbre avaient pu être préalablement démontées et placées en sécurité dans l'église paroissile, de part et d'autre de l'autel de Saint-Eloi. Toujours selon M. Baudoin (L'église paroissiale N.-D. de Bon-Voyage, 1974), ces plaques auraient été ensuite été démontées de cet emplacement lors de travaux de réparation de l'église (en 1965?). depuis, personne n'a pu nous renseigner sur ce que les plaques originales sont devenues. D'autres plaques portant les noms des victimes de toutes les guerres du XX^e siècle ont naturellement été gravées autour du Monument aux Morts actuel. La question est donc : quelqu'un sait-il où se trouvent aujourd'hui les plaques de marbre de l'ancien Monument?"



NOTRE SORTIE A VAISON-LA-ROMAINE

« Tout d'abord frappé du souffle inaccoutumé de l'air et de la vaste étendue du spectacle, je restai immobile de stupeur.»

C'est ainsi que Pétrarque raconte son ascension au Mont Ventoux.

Il fait encore nuit lorsque les voyageurs se rendent à Vaison-la-Romaine. Bien que le Mont Ventoux soit embrumé par ces débuts d'Automne. Les Amis de la Seyne Ancienne et Moderne s'apprête à passer une excellente journée, ensoleillée et sans mistral en ce samedi 3 octobre 2009.



Vaison-la-Romaine : capitale celto-ligure, puis cité alliée à Rome, la ville conserve quelques beaux témoignages de cette époque notamment le théâtre et les ensembles thermaux... Aujourd'hui, la cité s'étend sur les deux rives de l'Ouvèze.

La première visite matinale fut consacrée à la visite archéologique de l'ancienne cité romaine ainsi que du Musée Archéologique situés au cœur du site de Puymin. Ce dernier représente l'essentiel des découvertes des deux derniers siècles de fouilles. Les objets de la vie courante et de la cité, ordinaires ou prestigieux, révèlent l'histoire de la capitale des Voconces, il y a 200 ans.

LES TROIS VISAGES DE VAISON-LA-ROMAINE

▶ LA ROMAINE

Depuis le début du XX^e siècle, un immense champ de fouilles a été dégagé de la vaste Villa Messii du quartier de Puymin. Des ruines de maisons construites par de riches propriétaires, subsistent quelques éléments qui donnent une idée de splendeur d'antan. Une plaque décrit les pièces et, bien qu'une partie soit encore sous la rue, les dimensions sont particulièrement frappantes : imaginez-vous vivre dans la Maison de l'Apollon lauré, avec famille (et domestiques bien sûr !). Faite en marbre blanc, elle occupe 2 000 m² alors que son

extension vers le demeure inconnue. C'est là qu'il faut imaginer l'entrée principale, dans le. prolongement d'une enfilade de pièces: salle manger, salle mosaïque et cour. Au cœur de la maison, la grande salle d'apparat, au marbres de



polychromes, donnait sur le péristyle. Les entrées connues sur la rue du théâtre desservaient les zones d'activités domestiques : la cuisine avec ses foyers et son bassin, une cour où étaient aménagés les latrines et un abri pour le bois. De là était entretenu le foyer du balnéaire qui chauffait les salles sur hypocauste (chauffage par le sol gallo-romain)

Le théâtre antique est protégé au titre des monuments historiques depuis 1862. Témoin de la prospérité de la ville antique de Vasio, il est l'un des rares édifices publics, aujourd'hui visible, qui composaient l'ensemble monumental de la cité. Sa construction date très probablement du I^{er} siècle de notre ère, sous le règne de l'empereur Claude; sa décoration ayant été enrichie au début du siècle suivant. Conformément aux recommandations préconisées par l'auteur latin Vitruve dans son traité



sur l'architecture, le théâtre fut creusé dans le flanc nord de la colline de Puymin qui offrait une masse rocheuse et une pente propices à une telle installation. Néanmoins, un énorme travail de taille et de reprise de la roche a été nécessaire pour en faire à la fois des gradins réguliers et l'assise des maçonneries. Il faut attendre le XIXe siècle et la mise en place au niveau national d'une structure visant à inventorier les monuments de France pour que le théâtre suscite à nouveau un intérêt. Ses dimensions et sa structure permettaient d'accueillir jusqu'à 7000 spectateurs. Les 32 gradins étaient regroupés en étages séparés par un muret. Ils étaient accessibles par des escaliers provenant de l'orchestra et des vomitoires. Les gradins étaient surmontés d'un portique. De la partie réservée aux acteurs, restent visibles les vestiges du mur d'avantscène et les 12 cavités destinées au mécanisme du rideau. En arrière, les fosses abritaient les machineries servant à la transformation du décor et aux effets scéniques grâce à des trappes dans le plancher. Les bases du mur de scène, taillées dans le rocher, donnent une faible idée du décor monumental, mais elles situent bien les 3 portes qu'empruntaient les artistes pour entrer sur scène : par convention, les acteurs entrant par le côté cour (à droite) venaient du forum et ceux entrant par la gauche (jardin) venaient de la campagne ou de l'extérieur de la ville. Actuellement le théâtre fait l'objet d'une vaste campagne de restauration qui a la double ambition de protéger les vestiges antiques et d'adapter au mieux le site pour son utilisation contemporaine.



Le quartier de la Villasse, situé vers la Cathédrale, contient les fouilles des thermes et de deux maisons. Il correspond à un quartier riche et très actif de la ville avec ses rues, ses boutiques et son ensemble thermal. En arrière de cette animation urbaine bruyante, de grandes demeures tournées sur leurs cours intérieures, témoignent d'une qualité de vie et d'un luxe réservés aux populations aisées.

▶ LA ROMANE

Du V^e au XI^e siècle, la cité devient chrétienne et s'organise autour de l'évêque, puissant seigneur, et de cette époque s'élève la Cathédrale Notre-Dame-de Nazareth, considérée comme l'un des édifices les plus intéressants de Provence. Construite au XI^e siècle à l'emplacement d'édifices paléochrétiens, selon un plan basilical, puis remaniée au siècle suivant, son architecture est un très bel exemple de l'art roman provençal. L'une de ses caractéristiques est la présence de vestiges antiques réemployés lors de sa construction. Accolé à la cathédrale, le cloître comporte quatre galeries entourant le jardin, ajourées de petites arcades groupées par trois sous des arcs de décharge. Dans la seconde moitié du XII^e siècle, la ville est soumise



au pillage ordonné par le comte de Toulouse, en désaccord avec l'évêque sur leurs possessions respectives. Il s'ensuit la construction de la tour comtale, qui deviendra le château, sur la rive gauche et l'abandon de la cité médiévale au XIII^e siècle pour la nouvelle ville haute.

➤ LA MEDIEVALE

Le château des Comtes de Toulouse est campé au sommet d'un rocher à pic, le château de Vaison fut pendant des siècles, une puissante forteresse du Comtat Venaissin. Bâti en 1195 par Raymond V, comte de Toulouse et marquis de Provence, il remplaça une tour détruite par l'évêque Bérenger de Reilhane. L'évêque ne parvint pas à chasser par excommunication les ouvriers employés par le comte Raymond qui passa outre aux foudres épiscopales et le château fort domina bientôt la ville. Le château amputé de ses moyens de défense et de son donjon décapité conserve de beaux bâtiments. Il rappelle les luttes qui opposèrent les comtes et les évêques usurpateurs de leurs droits.

Alphonse de Poitiers, frère de Saint Louis, qui avait épousé la fille de Raymond VII, imposa aux évêques la restitution de ces mêmes droits en faisant rendre une sentence arbitrale le 30 décembre 1351.



Après deux heures passées à remonter le temps, les Amis de la Seyne Ancienne et Moderne se retrouvent pour déjeuner au restaurant « Le Bateleur » situé près du Pont romain. Au menu : en entrée, le mélange de salades d'herbes et ses toasts de chèvre chauds de la Drôme rôtis au miel et copeaux de magret fumé accompagnait l'apéritif de rosé pamplemousse; le plat principal fut composé de caillette maison aux trois viandes petit épeautre de Sault à l'huile d'olive et ses carottes caramélisées. Enfin, pour dessert, nous nous sommes régalés avec le moelleux au citron et son duo de cerises et figues du jardin. Le tout était accompagné, bien évidemment, de vins A.O.C. de provenances diverses telles le Ventoux, le Rhône et le Luberon.

L'après-midi fut consacrée à la découverte même de la ville. Le groupe se sépare pour effectuer diverses visites dont ses rues piétonnes de commerces ou bien d'autres endroits pittoresques. 1840, constitue le véritable lien entre la ville basse moderne et la cité médiévale; il est l'un des monuments majeurs de la ville. Construit au I^{er} siècle après J.C., il est ancré dans la roche au niveau d'un rétrécissement de l'Ouvèze. Son arche unique, de 17 m d'ouverture et large de 9 m, est constituée de 5 arcs et s'appuie sur le rocher. Il fut le seul à résister à la crue dévastatrice de 1992 qui avait dépassé de 80 centimètres la hauteur du parapet ! Face à lui se situe la vieille ville de l'autre côté de l'Ouvèze où de nombreuses maisons ont été restaurées, on peut y apercevoir une porte fortifiée surmontée d'un beffroi, son église et son château.

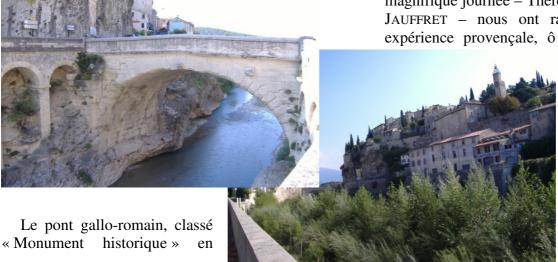
Peu avant son retour, le groupe d'amis fait une halte « vinicole » aux Beaumes-de-Venise, joli petit village adossé aux *Dentelles de Montmirail*, site classé qui tire son nom de son massif de falaises de calcaire déchiquetées qui surgit entres les arbres et la garrigue. De là-haut, c'est sans aucun doute le plus beau panorama de la région, qui a longtemps servit de poste de guet. Beaumes produit des Côtes-



du-Rhône moins connus que le Gigondas mais son muscat est (sans doute) le meilleur de France!

Une fois de plus, les organisateurs de cette magnifique journée – Thérèse AUDIFFREN et Michel JAUFFRET – nous ont ravis par cette nouvelle expérience provençale, ô combien unique. Nous

remercions également, notre nouveau chauffeur du jour, Eric, qui sur fond de musique de films nous a agréablement reconduits vers nos maisons respectives.



Alexandra LIEUTAUD

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DU PATRIMOINE DU 19 SEPTEMBRE 2009

Ce jour là avait lieu la traditionnelle journée du patrimoine seynois du centre-ville organisée à la demande de la municipalité par notre association "Les Amis de La Seyne ancienne et moderne".

Après avoir été saluée par le Père LEONE, notre présidente, Mme. J. PADOVANI accueillit par quelques mots de bienvenue, dès 9 H 30 sur le parvis de l'église Notre Dame de Bon Voyage, un groupe d'une trentaine de personnes composé de passionnés en Histoire et Architecture.

Puis M. Marc QUIVIGER – notre guide – expliqua et montra à l'aide d'exemples la construction de cet édifice majeur religieux de ce XVII^e siècle, baroque provençal.

Les visiteurs découvrirent à l'intérieur un riche mobilier religieux pour la plupart inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques : le buste reliquaire de Saint-Eloi, la pierre tombale de 1686, les statues de bois doré de Saint-Paul et de Saint-Pierre et le crucifix dans le chœur.

Le groupe d'amateurs d'art ne put, hélas, que déplorer dans quel triste état d'abandon gisaient dispersés dans l'exchapelle des luminaires, les éléments du retable de la bataille de Lépante, toiles et boiseries comprises, pourtant classé monument historique en 1986.

Cet affront à l'art sacré, resterait une plaie et une insulte au patrimoine religieux communal si aucune démarche officielle de réhabilitation n'était entreprise aujourd'hui.

Une rapide montée dans le clocher permit d'avoir sur la ville une vue panoramique appréciable et de pouvoir approcher les quatre grosses cloches qui égrènent quotidiennement leurs sons au-dessus de nos têtes.

Notre guide détailla la façade néo-romane de l'église construite par Paul PAGE – Architecte de Michel PACHA.

Puis, il montra à l'aide de nombreux exemples le développement urbain de La Seyne du XVII^e siècle à nos jours. M. Marc QUIVIGER rappela que la ville a obtenu son autonomie administrative en 1657. Période de pleine prospérité économique sur cette terre pacifiée, ce qui explique bien évidemment toute absence de remparts ou de points fortifiés aux alentours immédiats. L'extension des hameaux de crête à savoir Isnard, Beaussier, Tortel et Saint-Roch occupés par des familles six-fournaises de ce XVII^e siècle contribua à bâtir sur les marécages le front de mer du port actuel qui est aujourd'hui La Seyne Centre.

Empruntant la rue CARVIN le groupe passa devant l'ancien Hôtel de Ville (ex-boulangerie ERUTI) et remonta le marché du cours Louis BLANC où chacun put découvrir toute une série de façades d'habitation plus ou moins bien ornées.

Décors et disposition des ouvertures qui permettent de mettre en évidence les origines sociales des propriétaires.

Redescendant par la rue Marius GIRAN, notre guide fit une lecture approfondie d'une très belle façade bourgeoise ayant son linteau sculpté d'une étoile, dans le sens maléfique, à savoir d'une tête de diable et de bouc, thème cher à notre sociétaire Mme VIEU.

Arrivés aux halles de la poissonnerie XIX^e siècle, les amateurs et les curieux de l'art purent apercevoir sur une des poutres, une marque de tâcheron-menuisier appelée "pendule de Salomon".

Il est inutile de signaler que les revendeurs dès la construction de cet



édifice se tenaient dans l'allée centrale et non pas sur les côtés, comme aujourd'hui.



Empruntant la rue République, les hôtes de l'association de La Seyne ancienne et moderne purent alors bénéficier des riches explications détaillées sur la réhabilitation de l'Îlot de l'Equerre et de l'espace BOURADET par Mme. H. BOURILHON – Chargée du Patrimoine.

Profitant de l'ouverture de la Bourse du Travail, le groupe a pu ainsi découvrir une parfaite architecture classique de l'époque industrielle de ce début du XX^e siècle.

Par la symétrie des volumes et l'élégance de sa charpente métallique, cet édifice, symbole aussi de la ville industrielle de La Seyne tout comme le pontlevant de nos ex-chantiers, mérite toute notre vigilante attention.

La visite se clôturera par l'accueil dans le vénérable bâtiment que fut l'Hôtel-Dieu – rue Clément DANIEL – aujourd'hui reconverti en école des Beaux-arts, par le tambourinaire Alain BEGNI de Cigalen Seguen qui a joué plusieurs morceaux pour le plus grand plaisir de tous.

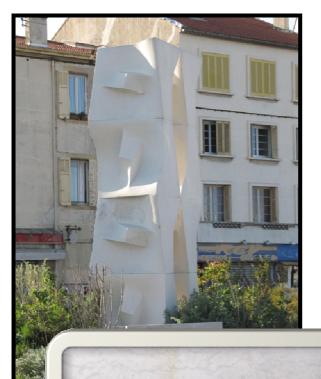


Marc QUIVIGER

RECTIFICATIF:

Dans le n°112, le poème de M. Yannis SANCHEZ portait la signature de M. Jean BRACCO, nous prions M. Yannis SANCHEZ de nous excuser de cette confusion.

Hommage à Toussaint MERLE 24 mai 1969 - 24 mai 2009.



TOUSSAINT

1947 A 1969

Extraits de l'hommage écrit et prononcé le 24 mai 2009 par Monsieur Francisque LUMINET devant la stèle élevée à la mémoire de M .Toussaint MERLE.

"Le 24 mai 1969, il y a de cela quarante ans [...] dans l'aprèsmidi, la nouvelle terrible tombe et se répand dans la population Seynoise et bien au-delà : Toussaint MERLE, Maire de La Seyne depuis 1947, qui a été Conseiller de la République, Conseiller Général, député, instituteur puis professeur, est mort, il venait d'avoir 58 ans. Il est décédé brutalement dans l'exercice de ses fonctions, après une rencontre avec les personnes âgées de notre ville; 14 heures 45, Toussaint Merle s'écroulait, terrassé près de sa voiture place Ledru-Rollin [...].

[...] Fils d'un travailleur des Chantiers navals de La Seyne, Toussaint Merle né à La Seyne le 31 mars 1911 fut un élève doué et travailleur. La famille habitait un modeste appartement du centre ville. Toussaint Merle entre dans les premiers à l'Ecole

> Normale. Il débute instituteur à Collobrières, Montmeyan dans le Haut Var avant d'être affecté à La Seyne."

C'est sous la municipalité de M. Toussaint MERLE que fut créée en 1949 la "Société des Amis de La Seyne ancienne et moderne", sous l'impulsion de son Adjoint M. Pierre FRAYSSE. (voir n°111, spécial anniversaire, 1949-2009).

La Rédaction

Conférence autour du thème "De Mussolini à la liberté" par Mme Nicole FABRE



Le lundi 5 octobre 2009, notre Société a accueilli, dans le cadre de ses conférences à la salle Apollinaire, Madame Nicole FABRE, romancière.

C'est autour du thème "De Mussolini à la liberté" que cette soirée s'est déroulée.

Au lieu d'une présentation didactique classique, Nicole FABRE avait choisi d'aller à la rencontre de son public, dans un jeu de questions-réponses.

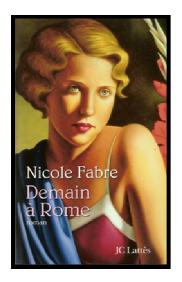
Ce fut l'occasion d'échanges

passionnants et passionnés entre une salle nombreuse et conquise, et notre conférencière.

Après ces riches et fructueux débats, Nicole FABRE a pu dédicacer ses différents ouvrages, et en particulier ses deux derniers romans.

D'abord, "La nuit italienne", publié en 2006, qui nous plonge dans l'Italie de MUSSOLINI en 1924, à Rome. On y suit l'adolescence et la

jeunesse de *Giulia*, confrontée aux pires excès de ce temps.



Dans "Demain à Rome", publié cette année 2009, on retrouve Giulia à Paris, où elle a trouvé refuge dans la "petite Italie", auprès de ses anciens amis de la bohème artistique romaine. De Paris à Rome, en passant par la Côte d'Azur, elle sera confrontée aux heures les plus terribles de la fin des années 30 et de la deuxième guerre mondiale.

A voir l'enthousiasme des nombreux lecteurs qui se pressaient pour une dédicace, nul doute que ces romans sont promis à un beau succès. C'est en tout cas ce que nous lui souhaitons de tout cœur.



Encore merci à NICKY (www.LaSeyne.Info) pour avoir gentiment mis à notre disposition les photos de cette conférence, que nous reproduisons ici.

MIREIO

Rèino de Prouvènço

L'Istòri nous retrais la guerrièro Ermengardo Coumpagno de Bousoun; peréu, lou Pople gardo De Jano, lou renoum d'Amour e de Bèuta E, tanbèn, d'En Reinié, remembrè la Bounta.

Mai, adeja, d'aquéu tèms, avèn Vido meiouro D'Art, de Renouvelun, èro vengudo l'ouro Li galoiTroubadour, de court en court, anavon E, cigalo d'Amour, plen d'estrambord, cantanvon

Sus lou sòu benesi de nostre béu Païs... Mai, veici que, pamens, tout d'un cop, trelusis, S'enaurant dou Terraire, uno Rèino nouvello Qu'un engèni sublime a fa, mai que mai bello,

Pleno de Gràci, d'Amour, tambèn de Majesta, Miraiejant li rai de sa puro Béuta; Es Mireio! Soun noum es dins nostro memòri Escri prefoundamen coume un bèu noum d'Istòri.

Vo, lou dise! Mireio! ô douço retrasènço Es Rèino, is iue dóu Pople de Prouvènço Car nostre Grand Mistral, de l'engèn' inmourtau A mes en elo tout ço qu'uno Rèino a d'egau!

E lou Pople, esmougu, a coumprès lou Grand Mèstre A sa voues, s'aubrourant, peréu, a vougu èstre Vengu plen d'estrambord, anglouria Mireio E l'aclama, enfin, Rèino maravihouso

Venènt coume au vièi tèms, en cantant, li Troubaire, Emé li galoubet di gai Tambourinaire; Sus lou sou benesi de la bello Prouvènço En Mireio, crese vèire la Rèino que s'avanço!

Ce poème, écrit en provençal et traduit en français par son auteur, a été composé par M. André ROUX, fils de notre regretté fidèle adhérent, M. Louis ROUX.

Nous remercions vivement M. Jean ARESE de nous avoir permis de faire la connaissance de ce poète provençal.

MIREILLE

Reine de Provence

L'Histoire nous rappelle la guerrière Ermengarde Compagne de Boson; de même, le Peuple garde, De Jeanne, le renom d'Amour et de Beauté Ainsi que d'un René, rappelle la Bonté.

Mais, déjà, depuis-lors, la Vie était meilleure, D'Art, de Renouvellement, était donc venue l'heure, Les gais Troubadours, de cour en cour, s'avancent, Et, cigales d'Amour, pleins d'enthousiasme, chantent

Sur le sol béni de notre beau Pays... Mais voici que, pourtant, tout à coup, splendide, S'élevant du Terroir, une Reine nouvelle Qu'un génie sublime a créée plus que belle

Pleine de Grâces, d'Amour, autant de Majesté Reflétant les rayons de sa pure Beauté C'est MIREILLE! son nom est dans notre mémoire Ecrit profondément comme un beau nom d'Histoire.

Oui, je le dis! MIREILLE, ô douce ressemblance Tu es Reine aux yeux du Peuple de Provence Car notre Grand Mistral, au Génie immortel A mis, en elle, tout ce qu'une Reine a de pareil!

Et le Peuple, ému, a compris le Grand Maître A sa voix, s'élevant, pareillement, veut être Venu plein d'enthousiasme, glorifier MIREILLE Et l'acclamer, enfin, Reine pure merveille

Venant, comme au vieux temps, en chantant, les Trouvères Avec les galoubets des gais Tambourinaires; Sur le sol béni de la belle Provence En MIREILLE, je crois voir la Reine qui s'avance!



RECHERCHE N°60



La photo présentée m'est absolument inconnue car elle a été prise avant ma naissance. Toutefois, en faisant des recherches, j'ai réussi à obtenir quelques renseignements que je vous communique. Elle représenterait un magasin de mercerie et de petite quincaillerie ménagère situé à l'extrémité de la rue de la Paix, actuellement rue Cyrus HUGUES. Le nom de son propriétaire demeure inconnu.

En 1853, M. Cyrus HUGUES le loue, y fonde sa pharmacie et épouse Mlle Eugénie ARMAND. C'est dans cette maison que naîtra son neveu Me Marcel ARMAND.

Quelques années plus tard, il transfère son officine de l'autre côté de la rue où se trouve actuellement la pharmacie de M. et Mme HUILLET. Le 22 mars 1896, la rue de la Paix et rebaptisée rue Cyrus HUGUES pour commémorer la mémoire d'une personne patriote qui participa à l'insurrection républicaine contre le coup d'Etat de Louis Napoléon BONAPARTE en décembre 1851. Emprisonné, il est gracié par les mesures de grâce de Napoléon III, lors de l'établissement de l'Empire. En 1865, il s'implique, comme pharmacien, dans la lutte contre l'épidémie de choléra.

A la naissance de la Troisième République, il est élu conseiller général, puis maire de La Seyne. Ce n'est qu'un mois après son décès, le 24 février 1896, que la rue de la Paix devint rue Cyrus HUGUES, par la décision du Conseil municipal.

Entre temps Me Marcel ARMAND succède à son oncle. N'étant pas pharmacien, il épouse Jeanne LABATUT, pharmacien, qui dirigea la pharmacie jusqu'en 1976.

En 1904, Mme ARNAUD, grand-mère de M. Jean PELEGRIN crée un commerce de mercerie au bas de la rue Cyrus HUGUES aidée de ses deux filles. Une de ses filles épouse M. Honoré PELEGRIN.

En 1928, ce dernier achète la maison et donne à son commerce un essor remarquable. La vente au détail est complétée par une vente en gros. Le premier étage est réservé à la couture et le troisième au tricotage. Pendant les années les plus florissantes une vingtaine de personnes sont employées. Certaines parties du tricotage sont même exportées vers l'Amérique du sud.

Après la crise de 1929, le travail ralentit. Il diminuera considérablement pendant la guerre et l'occupation allemande. Il reprendra lentement après l'armistice pour se limiter au détail.

En 1949, M. Honoré PELEGRIN prend son fils avec lui et forme la Sté PELEGRIN et fils. Le nom perdure encore.

Je remercie M. Jean PELEGRIN et M. HUILLET qui m'ont aidé dans mes recherches avec leur gentillesse coutumière.

LE COIN DES GOURMETS

est revenu!

Magdeleine BLANC

En ces temps de fêtes, vous pourrez, en parcourant les "Filets du Pêcheur" déjà parus, retrouver des coutumes et des recettes de cette période, si particulières en Provence.

N'oublions pas que le "gros" souper était en réalité un repas maigre, à base de légumes et de poissons, le plus souvent de la morue en raïto (capilotade), sans oublier les 13 desserts que nous rappelons : noix, noisettes, amandes, raisins sec, prunes séchées, dattes, nougats blanc et noir, oranges, pommes, poires, sans oublier la pompe à huile (recette N°65).

Mais faisons-nous plaisir en dégustant un plat, à base de poisson, mais plus sophistiqué.

LOTTE EN BLANQUETTE

1 kg de lotte ou un autre poisson blanc (cabillaud, limande), 1 l. de moules, 200 g de crevettes roses décortiquées, 250 g de champignons de Paris, 200 g de petits oignons nouveaux, 1 gros oignon, 4 blancs de poireaux, 40 g de beurre, 2 œufs frais, 15 cl de crème fraîche, 50 g de farine, ½ citron, 1 bouquet garni, 1 sachet de court-bouillon, 2 cuillerées à soupe d'huile d'olive, sel, poivre, 1 clou de girofle, du safran.

Le poisson est coupé en gros cubes. Préparer les moules, les faires ouvrir à feu vif, filtrer et réserver le jus, décoquiller les moules. Nettoyer et émincer les champignons et les poireaux. Peler les oignons. Sans la colorer, faire revenir la lotte dans l'huile d'olive, bien l'égoutter et la remplacer par les légumes, les faire sauter, saler, mettre de côté.

Mettre la lotte à la cocotte avec le gros oignon piqué d'un clou de girofle, le bouquet garni, le sachet de bouillon. Couvrir d'eau froide, porter à ébullition. La lotte égouttée, la mélanger au jus de moules.

Faire fondre le beurre, y ajouter la farine, remuer, faire cuire 1 minute et verser la moitié du court-bouillon, laisser épaissir, y ajouter le safran, poivrer, mélanger.

Séparer les blancs des jaunes des 2 œufs, battre les jaunes avec la crème fraîche et le jus de citron. Verser le mélange dans la sauce, ajouter la lotte, les légumes, les moules et les crevettes. Faire réchauffer 5 minutes avant de servir.

(Dans le N° 73, madame PERES nous avait fait parvenir des recettes mauriciennes, dont une terrine de lotte, excellente.)

GATEAU SCOUBIDOU (Adressé par notre Amie Julienne DOLBEAU du Loiret).

4 cuillerées à soupe de farine, 2 cuillerées à soupe de sucre, 100 g de beurre, 1 pomme,1 poire, 1 banane, ½ sachet de levure, 2 œufs, 1 pincée de sel.

Dans un saladier, mettre le sucre, le sel, la farine, y casser les œufs. Faire fondre le beurre, l'ajouter au mélange et remuer. Les fruits épluchés, les découper en petits morceaux, les mettre dans le saladier avec la levure, verser la pâte dans un moule beurré, laisser cuire 45 à 50 minutes, thermostat 6.

TARTE FINE AUX POMMES (Adressée par Solange BOGGERO).

1 rouleau de pâte feuilletée, 5 pommes reinettes coupées en tranches épaisses, 40 g de beurre, 3 cuillerées à soupe de sucre fin.

Etaler la pâte feuilletée dans un plat à tarte, en piquer le fond, étaler avec un pinceau le demi mélange de beurre-sucre, déposer les pommes et enfourner 10 minutes, thermostat 8.

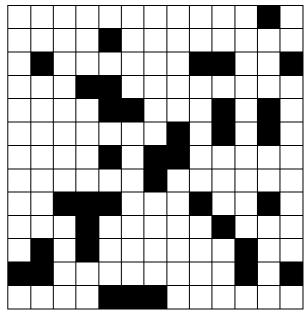
Sortir la pâte, étaler le reste de beurre-sucre, remettre au four 10 minutes, servir chaud.

DETENTE – André BLANC. (prévu pour paraître dans le N°112 de septembre 2009).

MOTS CROISES

Horizontalement – Nous font connaître ce que l'on ignorait – II Ancien navire au Moyen-âge. Douaniers (ancien) – III Accident fâcheux. Deux fois 50 à Rome – IV On peut la donner ou la risquer. Reçoivent les côtes – V Sans son gré. Grande Ecole – VI Débris de verre – VII Littérateur licencieux bouleversé. Gâteau sec et rond – VIII Au bord taillé obliquement. Répété – IX Dans le lit. Courroux ancien. Deux consonnes en continuité – X Cardinal. Cap tunisien. Aspire à commander – XI Fruit rouge aigrelet. Mauvaise troupe – XII Gaz incolore utilisé en pétrochimie – XIII Convoita. Chien irlandais.

Verticalement – 1 On essaie d'y échapper mais... – 2 Sodium. Non encore publiés – 3 On les dit folles (poésie). Supprimer – 4 Support sur herbe. Château sur l'Indre. Possessif – 5 Marque l'indifférence – 6 Plus de la prime jeunesse. Pays des Nocéens – 7 Familièrement gifles. Glissière sur l'autoroute – 8 Auteur norvégien de la "*Maison de poupée*". Raisonnables – 9 Appel (phonétiquement). Se traîne. Repas saint – 10 Phase de la lune.



Rivière des Alpes. De table – 11 Qualité de ce qui se dissout – 12 Engin volant léger. Préposition. Audacieuse – 13 Champion. Arômes agréables.

REPONSES AUX MOTS CROISES

DU NUMERO 111

A	C	R	О	S	T	I	C	Н	Е		M	A
С	R	U		I		О	Е	I	L	L	Е	T
Q	U	Е	L	S		N		C		I	S	О
U	Е	L	Е		U		S		L	A	O	N
I	L	L	Е	Е	T	V	I	L	A	I	N	Е
Е	S	Е		T			T	I	R			
S			D	Е	N	О	U	Е	M	Е	N	T
С	A	N	Е		Е	T	A		О	R	Е	Е
Е	V	Е	N	Е	M	Е	N	T	I	Е	L	S
R	Е	M	I		О	S	T	I	Е		S	T
Е	N		Е	С				Е	S		О	A
N	U	I	R	О	N	T		D		О	N	C
T	S	F		R	A	V	I	Е	R	Е		Е

CURIEUX...

Voici des inscriptions relevées sur des produits de grande consommation dont nous ne donnerons pas la marque!

- Sur un sèche-cheveux : "Ne pas utiliser en dormant".
- > Sur un fer à repasser : "Ne pas repasser les vêtements à même le corps" (Pourtant quel gain de temps!).
- Sur un pudding : "Le produit sera chaud après été réchauffé" (Non?).
- > Sur un sirop pour enfants : "Ne pas conduire ni opérer de machine outil après absorption" . (Pour réduire le taux d'accidents sur les chantiers !).
- > Sur un robot de cuisine japonais : "Ne doit pas être utilisé pour un autre usage".
- > Sur un paquet de biscuits : *Grand concours, jeu gratuit sans obligation d'achat. Détails à l'intérieur du sachet'.* (Concours pour voleurs !).

Carnet

Nos peines:

- Madame Yvonne BARBERO, née OFFREY, épouse de M. Marcel BARBERO, décédée fin juillet 2009, dont les obsèques ont eu lieu le mardi 21 juillet 2009. M. Marcel BARBERO est un de nos conférenciers fidèles.
- Monsieur Albert JARDET, décédé le 19 août 2009, à l'âge de 96 ans, dont les obsèques ont eu lieu le vendredi 21 août 2009. Un vieil ami, membre depuis de nombreuses années.
- Monsieur Jean-Pierre ERAS, décédé le 20 septembre 2009. M Jean-Pierre ERAS était Président de l'A.M.I.A.N.S.
- Madame Yvonne ARRIGHI, née GALLY, décédée le 26 septembre 2009, dont les obsèques ont eu lieu le vendredi 30 octobre 2009. Notre amie centenaire, maman de Suzanne et Philippe BOUREL, grand-mère de Pierre RAZOUX.
- Madame Anna TABUSSE, née ORTOLINO, dont les obsèques ont eu lieu le mardi 8 décembre, mère de notre membre actif Gilbert TABUSSE.

Nous adressons nos sincères condoléances au familles éprouvées.

Nos félicitations:

M. Michel JAUFFRET, membre de notre Conseil d'Administration, a exposé ses "sculptures sur bois" à la Maison du Tourisme des Sablettes du 16 au 30 novembre 2009.

La Présidente : Mme Jacqueline PADOVANI.

BULLETIN D'ADHESION ET D'ABONNEMENT

Adhésion à la Société des Amis de la Seyne, sans abonnement au Bulletin : 8 €
Abonnement au Bulletin, "Le Filet du pêcheur": 12 €
Adhésion avec abonnement au Bulletin, membre actif : 20 €

Montant à verser:

- par chèque à l'ordre de : "Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne".
- Soit au C.C.P. 115451E Marseille.
- Soit en espèces, lors des réunions ou conférences.

Le chèque accompagné du bulletin d'adhésion est à adresser à :

Madame Germaine LE BAS "Clos des Villas", 526 Faubourg Montmélian. 73000 CHAMBERY

NOM. Prénoms.

Adresse. Adresse électronique.

N.B. L'adhésion couvre la période du 1^{er} octobre au 30 septembre



De Six-fours à Toulon, fille de la Provence, Ma ville se blottit tout au bord de la mer. Notre soleil lui garde éternelle jouvence Sous la pure clarté de son ciel outremer.

> Extrait de "A ma ville natale ". Poème de Marie-Rose DUPORT. 31 janvier 1977.